Netzwerk **Kinderrechte** Schweiz
Réseau suisse des **droits de l'enfant**
Rete svizzera **diritti del bambino**
Child Rights Network Switzerland

Rapport d'activité 2021

Réseau suisse des droits de l'enfant | c/o polsan AG, Effingerstrasse 2, 3011 Berne | PC 60-164555-2 | Tél. 031 508 36 14 info@netzwerk-kinderrechte.ch | www.netzwerk-kinderrechte.ch

Le mot de la présidente

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chers membres,

De nombreux défis ont marqué l'année 2021 : la pandémie n'est pas encore vaincue et ses répercussions négatives sur la santé psychique des enfants et des jeunes sont de plus en plus évidentes. Les besoins et les préoccupations des enfants et des jeunes continuent d'être trop peu pris en considération dans le débat sur les mesures de lutte contre la pandémie. Dans ce contexte, l'approche fondée sur les droits de l'enfant reste donc toujours aussi pertinente et devrait même être renforcée.

Le troisième cycle d'examen de la Suisse par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a offert une occasion de révéler les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse et de sensibiliser le public et les professionnels-les aux droits de l'enfant. Depuis 2003, le Réseau suisse des droits de l'enfant représente les préoccupations de la société civile dans le cadre du cycle de présentation des rapports. En 2021, il a publié le quatrième rapport des ONG sur la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse.

Grâce à l'engagement conséquent de nos organisations membres, pour la première fois en Suisse, le point de vue des enfants et des jeunes sur la mise en pratique de leurs droits a pu être reflété dans un « rapport des enfants et des jeunes » qui a fait partie intégrante du processus d'examen. Comme le montrent ces différents rapports, la Suisse a encore un long chemin à parcourir jusqu'à la mise en œuvre complète des droits de l'enfant.

L'efficacité du travail du Réseau suisse des droits de l'enfant se traduit notamment dans les recommandations adressées à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant du 22 octobre 2021. Un grand nombre des problématiques abordées par le Réseau suisse des droits de l'enfant dans le rapport des ONG a été repris dans ces recommandations. Le Comité des droits de l'enfant a très bien saisi dans quels domaines la Suisse devait encore s'améliorer. Il incombe maintenant à la Confédération et aux cantons de mettre en œuvre ces recommandations de manière coordonnée et rapide. Un aspect décisif dans ce sens, sera la mise à disposition de ressources suffisantes, sur le plan des finances et du personnel.

J'aimerais adresser un grand merci à nos membres. Ils ont contribué, avec leur expertise dans divers domaines, à dresser un tableau détaillé de la mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse et ont enrichi le processus d'élaboration des rapports de leurs expériences pratiques. Je remercie tout particulièrement tous les membres qui se sont engagés activement au sein des groupes de travail.

Valentina Darbellay
Présidente

Processus d'examen de la Suisse par le Comité des droits de l'enfant

En 2021 a eu lieu le troisième processus d'examen de la mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse par le Comité des droits de l'enfant. Le Réseau suisse des droits de l'enfant a joué un rôle central en tant que représentant de la société civile dans ce processus et a rassemblé les voix de ses organisations membres.

Quatrième rapport des ONG à l'attention du Comité des droits de l'enfant

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a présenté, en mai 2021, le quatrième rapport des ONG à l'attention du Comité des droits de l'enfant. Plus de 50 organisations, qui constituent les membres du Réseau suisse des droits de l'enfant, y exposent leur point de vue sur la mise en œuvre de la CDE en Suisse. Le rapport se positionne aussi sur les deux protocoles facultatifs à la CDE concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Les travaux rédactionnels liés au rapport des ONG ont été soutenus et accompagnés activement par un groupe de travail composé de représentants-es des organisations membres suivantes : Aline Sermet de l'Institut international des droits de l'enfant, Liliane Minder de Protection de l'enfance Suisse, Valentina Darbellay de la faîtière Terre des hommes Schweiz – Suisse, Cornelia Rumo-Wettstein de CURAVIVA Suisse, Marianne Aeberhard de Humanrighs.ch et Nina Hössli de Save the Children Suisse.

Participation des enfants et des jeunes à la présentation des rapports

En complément au rapport des ONG, le Réseau suisse des droits de l'enfant a également présenté un rapport des enfants et des jeunes au Comité des droits de l'enfant. Environ 400 enfants et jeunes de Suisse allemande et romande, âgés de 5 à 21 ans ont participé au projet, dont une partie activement et d'autres à la manière d'une grande caisse de résonance.

A travers ce rapport, des enfants et des jeunes vivant en Suisse sont entrés pour la première fois dans un rôle actif dans le cadre de la présentation des rapports à l'ONU, en tant que représentants du point de vue de leur génération sur les conditions dans lesquels ils et elles grandissent en Suisse et sur la réalisation de la CDE en Suisse. La réflexion que ces enfants et jeunes ont menée sur les droits de l'enfant aura en outre permis de renforcer leurs compétences et de les encourager à prendre part activement à la vie démocratique.

L'élaboration du rapport des enfants et des jeunes a été rendue possible grâce à l'engagement important des organisations partenaires impliquées. Il a été réalisé en collaboration avec le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ), l'Association faîtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ), Lobby suisse de l'enfant, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi, la commission de la formation, de l'éducation et des sciences du Syndicat des services publics (ssp), PACH Enfants placés et adoptés Suisse, Save the Children Suisse et la fondation Pro Juventute.

Audition à Genève (Pre-Session)

Pendant la semaine du 7 au 11 juin 2021, le Comité des droits de l'enfant a procédé à l'audition de représentants-es des ONG ainsi que d'une délégation d'enfants et de jeunes dans le cadre de sa Pre-Session. En raison de la pandémie, les auditions se sont déroulées en ligne. Le Réseau suisse des droits de l'enfant a pris part à l'audition avec six représentants-es et a répondu aux questions du Comité des droits de l'enfant sur l'état de la mise en œuvre de la CDE en Suisse.

Dans le cadre du projet de participation des enfants et des jeunes au processus de présentation des rapports, le Réseau suisse des droits de l'enfant a en outre permis à neuf jeunes suisses de participer au dialogue avec le Comité des droits de l'enfant dans le cadre du « children's meeting ». Dans le cadre de cette audition, les enfants ont pu présenter le rapport des enfants et des jeunes et leur point de vue sur la mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse, en tant qu'experts-es de leurs propres conditions de vie. Le Réseau suisse des droits de l'enfant avait mandaté Pro Juventute Mittelland pour la préparation et la réalisation du *children's meeting*.

L'audition des enfants et des jeunes par le Comité des droits de l'enfant a marqué le terme du projet pilote initié en 2018 par le Réseau suisse des droits de l'enfant « Participation des enfants et des jeunes au processus de présentation du rapport au Comité des droits de l'enfant ».

Audition de l'Etat

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a finalement procédé à l'examen de la mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse le 20 septembre 2021 dans le cadre de sa 88e Session. Une délégation de représentants-es de la Confédération et des cantons s'est entretenu durant six heures avec le comité et a répondu à ses questions. L'audition a eu lieu au siège du Comité des droits de l'enfant à Genève. Aucun public n'y était admis en raison de la pandémie. Le Réseau suisse des droits de l'enfant a suivi l'audition sur les ondes de UN Web TV et commentait l'événement en direct sur Twitter.

Recommandations adressées à la Suisse

Au terme de ce processus, le 27 septembre 2021, le Comité des droits de l'enfant a adopté ses recommandations à la Suisse (Concluding Observations). Le comité a formulé 140 recommandations individuelles sur la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant et des protocoles facultatifs concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Ces recommandations révèlent les lacunes critiques qui

subsistent en Suisse en matière de mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant.

Procédure simplifiée de présentation des rapports

La présentation des rapports au Comité des droits de l'enfant de l'ONU a suivi la procédure simplifiée, connue sous le nom de *List of Issues Prior to Reporting LOIPR*.

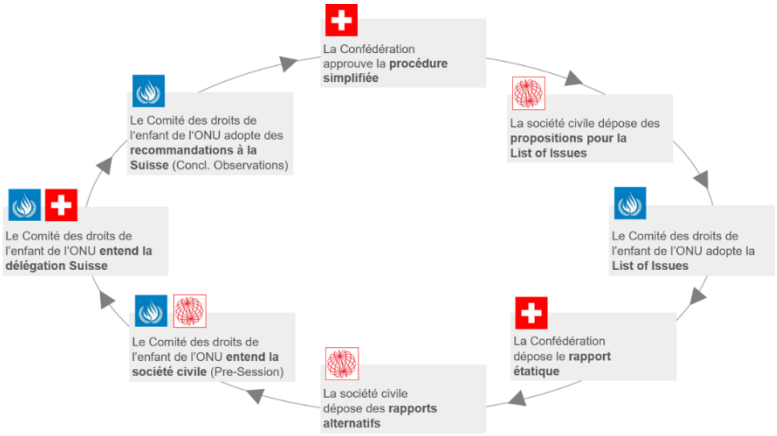

Communications aux médias en lien avec la présentation des rapports

Durant l'année 2021, le Réseau suisse des droits de l'enfant a transmis aux médias deux communiqués de presse. Le premier, le 08.06.21 concernait le lancement du rapport des enfants et des jeunes et celui des ONG, le second portait sur les recommandations du Comité des droits de l'enfant à la Suisse et a été publié le 30.09.21.

Echo médiatique

- RSI Telegiornale, 08.06.2021: https://www.rsi.ch/la1/programmi/informazione/telegiornale/ (19:44)
- Informations RTS, 09.06.2021: https://www.rts.ch/info/suisse/12262779-plus-de-50-ong-denoncent-les-manquements-aux-droits-de-l-enfant.html
- Aargauer Zeitung, 08.06.2021, Kinderrechte - NGO-Bericht an UNO: «Gewalt ist in Schweizer Familien Alltag»
- Bote.ch, 08.06.2021, NGO-Bericht an UNO: «Gewalt ist in Schweizer Familien Alltag»
- Aargauer Zeitung au sujet du children's meeting: https://www.aargauerzeitung.ch/aargau/brugg/kinderrechte-naturschutz-verkehr-schule-bruggerin-setzt-sich-fuer-mehr-mitspracherecht-der-kinder-ein-ld.2152154
- Nachrichtenüberblick SRF - Echo der Zeit, 20.09.2021: https://www.srf.ch/audio/echo-der-zeit/angehoerige-sollen-organspende-ablehnen-koennen?id=12059382
- Radio Cité Genève, émission le Journal, Interviews avec Valentina Darbellay
  - Emission du 20.09.2021 : https://radiocite.ch/podcasts-radio-cite-geneve/ (5:39)
  - Emission du 11.10.2021 : https://radiocite.ch/podcasts-radio-cite-geneve/ (3:37)
- Tagblatt, 01.10.2021, Kinderrechte in der Schweiz, UN-Ausschuss sieht Handlungsbedarf
- Aargauer Zeitung, 01.10.2021, Kinderrechte in der Schweiz, UN-Ausschuss sieht Handlungsbedarf
- Luzerner Zeitung, 01.10.2021, Kinderrechte in der Schweiz, UN-Ausschuss sieht Handlungsbedarf

Mise en réseau et collaboration avec les partenaires

Le secrétariat nourrit un échange régulier d'informations avec l'Office fédéral des assurances sociales et avec le Secrétariat général de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS).

De plus, le Réseau suisse des droits de l'enfant a organisé, le 13 avril 2021, un échange entre l'OFAS et les organisations membres du réseau, ainsi que d'autres acteurs-rices intéressés-es, sous forme d'un webinaire sur le sujet suivant « Crédit pour les droits de l'enfant : aides financières de la Confédération pour la sensibilisation des acteurs de la formation professionnelle initiale et continue ».

Le Réseau suisse des droits de l'enfant alimente aussi les débats dans des coalitions d'organisations non-gouvernementales avec des éléments liés aux droits de l'enfant. Concrètement, le RSDE est membre de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains et de la CoalitionEducation ONG.

Sur le plan international, le RSDE fait partie de la faîtière Child Rights Connect, qui regroupe les organisations des droits de l'enfant et entretient des échanges réguliers avec les réseaux des droits de l'enfant d'Allemagne et d'Autriche.

Surveillance de la mise en œuvre de la CDE en Suisse

En 2021, le RSDE a poursuivi sa collecte continue d'informations sur l'actualité liée à la politique des droits de l'enfant au niveau fédéral, en particulier en lien avec l'Assemblée fédérale, la jurisprudence du Tribunal fédéral et les communiqués de presse. Il a communiqué ces informations sous forme de flux d'actualité par le biais de son site web et sa newsletter.

Avant et après chaque session parlementaire, un aperçu puis une rétrospective ont été publiés pour présenter les objets ayant un lien avec les droits de l'enfant. De plus, le RSDE a informé ses membres sur les actualités dans le domaine des droits de l'enfant à travers l'envoi mensuel du monitoring des médias et des arrêts du Tribunal fédéral.

Information et sensibilisation

Colloque en ligne : Accès à la justice - quelles possibilités de plainte pour les enfants et les jeunes en Suisse ?

Le 25 mars 2021, une centaine de spécialistes ont participé au colloque en ligne du Réseau suisse des droits de l'enfant autour de la question « Accès à la justice - quelles possibilités de plainte pour les enfants et les jeunes en Suisse ? ». L'événement s'est articulé autour de la recommandation adressée à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant en 2015, de mettre en place un mécanisme indépendant de surveillance des droits de l'enfant. Le colloque a permis d'éclairer cette thématique grâce aux apports

provenant de la recherche, comme de l'expérience de terrain, en Suisse et au niveau international. Le point de départ de la réflexion était la motion 19.3633 « Créer un bureau de médiation pour les droits de l'enfant » qui charge la Confédération de mettre en place les fondements juridiques pour la création d'un bureau de médiation pour les droits de l'enfant.

Le discours d'introduction a été prononcé par Astrid Wüthrich, vice-directrice de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et responsable du domaine famille, générations et société. Puis, les intervenants-es suivants-es se sont exprimés-es : Roberta Ruggiero du Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève et Michael Rauch, Ombudsman pour des enfants et des jeunes dans la région du Vorarlberg. Irène Inderbitzin de la fondation privée Ombudsstelle Kinderrechte Schweiz et Virginie Jaquiéry de Juris Conseil Junior ont quant à elles donné un aperçu de la pratique de consultation des enfants en contact avec le système judiciaire. Une table ronde a rassemblé la conseillère nationale Bulliard-Marbach, Jean Zermatten, ancien membre et président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU et Roger Zahner autour de la question de l'orientation que doit prendre la politique et la pratique afin que les enfants bénéficient effectivement d'un accès à la justice.

Site web et newsletter

Dans la rubrique actualités de son site web, le Réseau suisse des droits de l'enfant publie régulièrement des informations sur les questions liées aux droits de l'enfant traitées au niveau de la Confédération. Au cours de l'année 2021, le RSDE a publié 33 articles en allemand et français, ainsi que cinq newsletters en deux langues. Le nombre d'abonnés à la newsletter s'élève à 640, issus notamment des ONG, de l'administration et des sciences. La newsletter contient des actualités politiques, mais aussi des informations de fond provenant des sciences et de la pratique. Elle informe également sur les activités principales du RSDE et d'autres acteurs du domaine des droits de l'enfant.

Campagne « Les enfants ont des droits ! »

Schutz vor Gewalt - Protection contre violence

Wir fordern mehr Schutz vor Gewalt für Kinder.

Kamera und Schnitt: Melina Hofer, humanrights.ch

Mitwirkung in Verfahren - participation dans des procédures judiciaires

In Gerichtsverfahren ist es wichtig, dass Kinder eine Stimme bekommen.

Kamera und Schnitt: Melina Hofer, humanrights.ch

En été 2021, le Réseau suisse des droits de l'enfant a démarré une campagne sur les réseaux sociaux intitulée « Les enfants ont des droits ! ». Le but de la campagne était de sensibiliser aux droits de l'enfant et de garder le sujet dans l'actualité durant la seconde moitié de l'année. Certaines déclarations faites par les enfants et les jeunes ayant pris part à l'audition auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU en juin 2021, ainsi que de représentants-es du Réseau suisse des droits de l'enfant ont donc été enregistrées. Le RSDE remercie humanrights.ch pour la production gratuite des vidéos.

Présences et interventions

Cette année, l'engagement de la société civile dans le cadre du cycle de présentation des rapports et des recommandations du Comité des droits de l'enfant à la Suisse était au cœur des présences et des interventions du RSDE. D'autres interventions ont toutefois aussi eu lieu :

- Présentation du cycle des rapports sur la CDE et du projet de participation des enfants et des jeunes lors d'une séance de l'Intergroupe parlementaire enfance et jeunesse, le 22.09.2021.
- Présentation du cycle des rapports et d'une pré-analyse des recommandations du Comité des droits de l'enfant lors d'une séance du groupe d'impulsion pour les droits de l'enfant du service de la jeunesse et de l'orientation professionnelle du canton de Zürich, le 26.10.2021.
- Présentation du projet de participation des enfants et des jeunes au cycle de présentation des rapports lors d'une séance de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse CFEJ, le 05.11.2021
- Atelier sur les droits de l'enfant dans le cadre d'un « Themen-Talk » de l'Association faîtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse, le 07.10.2021.
- Atelier sur les droits de l'enfant dans le programme cadre de la Session des jeunes, le 04.11.2021.

Prises de position

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a pris position dans le cadre de la procédure de consultation sur la révision du code civil en ce qui concerne les mesures de lutte contre les mariages avec un mineur. Le Réseau suisse des droits de l'enfant salue l'orientation générale de la révision et se réjouit de la reconnaissance, par le Conseil fédéral, de la nécessité d'intervenir au niveau législatif en ce qui concerne la cause d'annulation du mariage liée à la minorité d'un des époux. Le Conseil fédéral exprime par là sa volonté de mieux protéger les personnes mineures face aux mariages forcés et aux mariages

de mineurs-es. Les mariages de mineurs-es sont des pratiques préjudiciables et constituent une atteinte aux droits de l'enfant.

Par ailleurs, le RSDE a rédigé une prise de position sur la création d'un bureau indépendant de médiation pour les droits de l'enfant en Suisse. Cette prise der position se fonde sur la motion 19.3633 de Ruedi Noser, acceptée par le Parlement lors de la session d'automne 2020. Un bureau de médiation pour les droits de l'enfant assume une fonction clé en termes de mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant. Il soutient les enfants et les jeunes lorsque ceux-ci entrent en contact avec le système judiciaire. Il accompagne les travaux législatifs et s'assure que les droits et les besoins des enfants soient pris en considération au niveau de la politique et de la pratique.

Schaffung einer unabhängigen Ombudsstelle für Kinderrechte

Positionspapier zur Umsetzung der Motion 19.3633 – Ombudsstelle für Kinderrechte

November 2021

Einer Ombudsstelle für Kinderrechte kommt eine Schlüsselrolle bei der Umsetzung der UN-Kinderrechtskonvention zu. Sie unterstützt Kinder und Jugendliche in Berührung mit dem Rechtssystem. Sie begleitet die Rechtsetzung und stellt sicher, dass die Rechte und Bedürfnisse von Kindern in der Politik und Praxis wahrgenommen werden.

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a également œuvré au sein du groupe de travail de la Plateforme ONG suisses pour les droits humains, consacré à **l'institution nationale des droits humains (INDH)**. Le groupe de travail accompagne les délibérations autour du projet de loi au sein du Conseil national et du Conseil des Etats et s'engage en faveur d'une institution dotée d'un mandat large et d'un financement suffisant. Le Parlement a adopté la loi en question lors de la session d'automne 2021.

Nouveaux membres

Le Réseau suisse des droits de l'enfant se compose de 58 organisations membres et un membre avec statut d'observateur. Quatre nouvelles organisations ont rejoint le réseau en 2021 :

- Fondation SOS Villages d'enfants Suisse
- Association Innocence en danger (Suisse)
- Association Espace A
- Association Patouch

L'adhésion de ces nouveaux membres et l'expertise supplémentaire qui en découle renforce encore davantage le RSDE en tant que plateforme de compétences pour les droits de l'enfant.

Assemblée générale 2021

La partie statutaire de l'AG a eu lieu le 25 mars 2021, en format numérique pour cause de la pandémie. Parmi la cinquantaine d'organisations membres, 25 ont participé activement à l'AG. L'AG 2021 a entre autres été l'occasion de réélire le comité dans son ensemble pour la période 2021-2023.

Comité et secrétariat

Présidence
Valentina Darbellay (Faîtière Terre des hommes Schweiz – Suisse)

Vice-présidence
Niklaus Bieri (Fondation Protection de l'Enfance Suisse)

Membres du comité
Simone Hilber (Fondation Village d'enfants Pestalozzi)
Nadine Aebischer (Conseil Suisse des Activités de Jeunesse)
Karin Meierhofer (PACH. Enfants placés et adoptés Suisse)
Nina Hössli (Save the Children Suisse)
Yann Colliou (Institut international des droits de l'enfant)

Le secrétariat du Réseau suisse des droits de l'enfant est assuré sur mandat par polsan AG – Agence d'analyse et de conseil politique. Rahel Wartenweiler est responsable du secrétariat. Olivia Thoenen (rédaction du rapport des enfants et des jeunes), Isabelle Spahr (monitoring et rédaction web) et Manuela Schuler (finances) ont également prêté main forte au secrétariat en 2021.

Finances

Le travail du RSDE bénéficie du soutien financier du crédit de la Confédération en faveur du renforcement de la protection de l'enfance et de la promotion des droits de l'enfant. Le projet de participation des enfants et des jeunes au cycle de présentation des rapports sur les droits de l'enfant a été financé par la Fondation Protection de l'Enfance Suisse et l'Office fédéral des assurances sociales, conformément à l'art. 10 de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ). Les cotisations des organisations membres du réseau sont également d'une grande importance pour sa capacité d'action. Les comptes annuels du Réseau suisse des droits de l'enfant résultent en un déficit de CHF 4'472.72. Ce déficit peut être compensé à l'aide du capital propre disponible. La fortune actuelle du Réseau suisse des droits de l'enfant s'élève à CHF 4'655.25 au 31.12.2021.

Le Réseau suisse des droits de l'enfant adresse ses chaleureux remerciements à l'Office fédéral des assurances sociales, à la Fondation Protection de l'Enfance Suisse et à toutes ses organisations membres pour leur soutien financier et leur expertise, ainsi que pour la collaboration agréable.